

LISTE LII - CÔTE D'IVOIRE

13 avril 2022

LISTE LII - CÔTE D'IVOIRE

Seul le texte français de la présente liste fait foi

PARTIE I – TAUX NPF
SECTION I – PRODUITS AGRICOLES
SECTION I-A DROITS

NOTE GÉNÉRALE :

- 1) Autres droits et impositions: Taux de 2.5% applicable aux marchandises importées et mises à la consommation directe, sur la base de la valeur en douane (Redevances statistiques).
2) Autres droits et impositions: Taux de 0.6% applicable sur toutes importations par voie maritime (Taxe Office Ivoirien de Chargeurs).

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
0805		Agrumes, frais ou secs.											
0805.10.00		- Oranges			15						10	UR/94, WT/Let/778	
0805.2		- Mandarines (y compris les tangerines et satsumas); clémentines, wilkings et hybrides similaires d'agrumes :											
0805.21.00		- - Mandarines (y compris les tangerines et satsumas)			15						10	UR/94, WT/Let/778	
0805.22.00		- - Clémentines			15						10	UR/94, WT/Let/778	
0805.29.00		- - Autres			15						10	UR/94, WT/Let/778	
0805.40.00		- Pamplemousses et pomelos			15						10	UR/94, WT/Let/778	
0805.50.00		- Citrons (Citrus limon, Citrus limonum) et limes (Citrus aurantifolia, Citrus latifolia)			15						10	UR/94, WT/Let/778	
0805.90.00		- Autres			15						10	UR/94, WT/Let/778	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
1211		Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitiques ou similaires, frais, réfrigérés, congelés ou séchés, même coupés, concassés ou pulvérisés.											
1211.20		- Racines de ginseng											
1211.20.10		- - Réfrigérés ou congelés			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	
1211.20.90		- - Autres			15						5	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961	
1211.30.00		- Coca (feuille de)			15						5	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961	
1211.40.00		- Paille de pavot			15						5	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961	
1211.50.00		- Ephédra			15						5	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961	
1211.90		- Autres											
1211.90.1		- - Réfrigérés ou congelés											
1211.90.11		- - - Parties comestibles de plantes			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	
1211.90.19		- - - Autres			15						5	UR/94, WT/Let/961	
1211.90.90		- - Autres			15						5	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961	
1302		Sucs et extraits végétaux; matières pectiques, pectinates et pectates; agar-agar et autres mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés.											
1302.1		- Sucres et extraits végétaux :											

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
1302.11.00		- - Opium			15						0	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961	
1302.12.00		- - De réglisse			15						0	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961	
1302.13.00		- - De houblon			15						0	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961	
1302.14.00		- - D'éphédra			15						0	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961	
1302.19.00		- - Autres			15						0	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961	
1302.20.00		- Matières pectiques, pectinates et pectates			15						0	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961	
1302.3		- Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés :											
1302.31.00		- - Agar-agar			15						0	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961	
1302.32.00		- - Mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée, même modifiés			15						0	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961	
1302.39.00		- - Autres			15						0	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961	
1404		Produits végétaux non dénommés ni compris ailleurs.											
1404.20.00		- Linters de coton			15						5	UR/94, WT/Let/961	
1404.90.00		- Autres			15						5	UR/94, WT/Let/961	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
2008		Fruits et autres parties comestibles de plantes, autrement préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool, non dénommés ni compris ailleurs.											
2008.1		- Fruits à coques, arachides et autres graines, même mélangés entre eux :											
2008.11.00		- - Arachides			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	
2008.19.00		- - Autres, y compris les mélanges			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	
2008.20.00		- Ananas			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	
2008.30.00		- Agrumes			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	
2008.40.00		- Poires			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	
2008.50.00		- Abricots			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	
2008.60.00		- Cerises			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	
2008.70.00		- Pêches, y compris les brugnons et nectarines			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	
2008.80.00		- Fraises			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	
2008.9		- Autres, y compris les mélanges à l'exception de ceux du n° 2008.19 :											
2008.91.00		- - Cœurs de palmiers			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
2008.93.00		- - Airelles rouges (Vaccinium macrocarpon, Vaccinium oxycoccos, Vaccinium vitis-idaea)			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	
2008.97.00		- - Mélanges			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	
2008.99.00		- - Autres			15						20	UR/94, WT/Let/693, WT/Let/1311	
2202		Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du n° 20.09.											
2202.10.00		- Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées			15						25% + 12.5 F, 25 F ou 50 F par bouteille.TBN A: Taxe sur les boissons non alcoolisées	UR/94	
2202.9		- Autres :											
2202.91.00		- - Bière sans alcool			15						25% + 12.5 F, 25 F ou 50 F par bouteille.TBN A: Taxe sur les boissons non alcoolisées	UR/94	
2202.99.00		- - Autres			15						25% + 12.5 F, 25 F ou 50 F par bouteille.TBN A: Taxe sur les boissons non alcoolisées	UR/94	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
2204		Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool; moûts de raisin autres que ceux du n° 20.09.											
2204.10.00		- Vins mousseux			15						30% + 1350 F le litre TSBA : taxe sur les boissons alcoolisées: 1350 F le litre pour Vins mousseux de champagne et 400 F le litre pour Vins mousseux autres que de champagne	UR/94	
2204.2		- Autres vins; moûts de raisin dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool :											
2204.21.00		- - En récipients d'une contenance n'excédant pas 2 l			15						30% + 77 F le litre TSBA : taxe sur les boissons alcoolisées	UR/94	Minimum de perception de 115 F/litre
2204.22.00		- - En récipients d'une contenance excédant 2 l mais n'excédant pas 10 l			15						30% + 77 F le litre TSBA : taxe sur les boissons alcoolisées	UR/94	Minimum de perception de 115 F/litre
2204.29.00		- - Autres			15						30% + 77 F le litre TSBA : taxe sur les boissons alcoolisées	UR/94	Minimum de perception de 115 F/litre
2204.30.00		- Autres moûts de raisin			15						30	UR/94	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10

3824		Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie; produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes (y compris celles consistant en mélanges de produits naturels), non dénommés ni compris ailleurs.											
3824.60.00		- Sorbitol autre que celui du n° 2905.44			15						0	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961, WT/Let/1311	

LISTE LII - CÔTE D'IVOIRE

Seul le texte français de la présente liste fait foi

PARTIE I – TAUX NPF
SECTION II – AUTRES PRODUITS

NOTE GÉNÉRALE :

- 1) Autres droits et impositions: Taux de 2.5% applicable aux marchandises importées et mises à la consommation directe, sur la base de la valeur en douane (Redevances statistiques).
- 2) Autres droits et impositions: Taux de 0.6% applicable sur toutes importations par voie maritime (Taxe Office Ivoirien de Chargeurs).

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
0305		Poissons séchés, salés ou en saumure; poissons fumés, même cuits avant ou pendant le fumage; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de poisson, propres à l'alimentation humaine.										
0305.3		- Filets de poissons, séchés, salés ou en saumure, mais non fumés :										
0305.31.00		- - Tilapias (<i>Oreochromis</i> spp.), siluridés (<i>Pangasius</i> spp., <i>Silurus</i> spp., <i>Clarias</i> spp., <i>Ictalurus</i> spp.), carpes (<i>Cyprinus</i> spp., <i>Carassius</i> spp., <i>Ctenopharyngodon idellus</i> , <i>Hypophthalmichthys</i> spp., <i>Cirrhinus</i> spp., <i>Mylopharyngodon piceus</i> , <i>Catla catla</i> , <i>Labeo</i> spp., <i>Osteochilus hasselti</i> , <i>Leptobarbus hoeveni</i> , <i>Megalobrama</i> spp.), anguilles (<i>Anguilla</i> spp.), perches du Nil (<i>Lates niloticus</i>) et poissons tête de serpent (<i>Channa</i> spp.)			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.32.00		- - Poissons des familles Bregmacerotidae, Euclichthyidae, Gadidae, Macrouridae, Melanonidae, Merlucciidae, Moridae et Muraenolepididae			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.39.00		- - Autres			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.4		- Poissons fumés, y compris les filets, autres que les abats de poissons comestibles :										

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
0305.41.00		-- Saumons du Pacifique (Oncorhynchus nerka, Oncorhynchus gorbuscha, Oncorhynchus keta, Oncorhynchus tshawytscha, Oncorhynchus kisutch, Oncorhynchus masou et Oncorhynchus rhodurus), saumons de l'Atlantique (Salmo salar) et saumons du Danube (Hucho hucho)			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.42.00		-- Harengs (Clupea harengus, Clupea pallasii)			12				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.43.00		-- Truites (Salmo trutta, Oncorhynchus mykiss, Oncorhynchus clarki, Oncorhynchus aguabonita, Oncorhynchus gilae, Oncorhynchus apache et Oncorhynchus chrysogaster)			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.44.00		-- Tilapias (Oreochromis spp.), siluridés (Pangasius spp., Silurus spp., Clarias spp., Ictalurus spp.), carpes (Cyprinus spp., Carassius spp., Ctenopharyngodon idellus, Hypophthalmichthys spp., Cirrhinus spp., Mylopharyngodon piceus, Catla catla, Labeo spp., Osteochilus hasselti, Leptobarbus hoeveni, Megalobrama spp.), anguilles (Anguilla spp.), perches du Nil (Lates niloticus) et poissons tête de serpent (Channa spp.)			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.49.00		-- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.5		- Poissons séchés, autres que les abats de poissons comestibles, même salés mais non fumés :										
0305.51.00		-- Morues (Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus)			12				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.52.00		-- Tilapias (Oreochromis spp.), siluridés (Pangasius spp., Silurus spp., Clarias spp., Ictalurus spp.), carpes (Cyprinus spp., Carassius spp., Ctenopharyngodon idellus, Hypophthalmichthys spp., Cirrhinus spp., Mylopharyngodon piceus, Catla catla, Labeo spp., Osteochilus hasselti, Leptobarbus hoeveni, Megalobrama spp.), anguilles (Anguilla spp.), perches du Nil (Lates niloticus) et poissons tête de serpent (Channa spp.)			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
0305.53.00		- - Poissons des familles Bregmacerotidae, Euclichthyidae, Gadidae, Macrouridae, Melanonidae, Merlucciidae, Moridae et Muraenolepididae, autres que morues (Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus)			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.54.00		- - Harengs (Clupea harengus, Clupea pallasii), anchois (Engraulis spp.), sardines (Sardina pilchardus, Sardinops spp.), sardinelles (Sardinella spp.), sprats ou esprotts (Sprattus sprattus), maquereaux (Scomber scombrus, Scomber australasicus, Scomber japonicus), maquereaux indo- pacifiques (Rastrelliger spp.), thazards (Scomberomorus spp.), chinchards (Trachurus spp.), carangues (Caranx spp.), mafous (Rachycentron canadum), castagnoles argentées (Pampus spp.), balaous du Pacifique (Cololabis saira), comètes (Decapterus spp.), capelans (Mallotus villosus), espadons (Xiphias gladius), thonines orientales (Euthynnus affinis), bonites (Sarda spp.), makaires, marlins, voiliers (Istiophoridae)			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.59.00		- - Autres			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.6		- Poissons salés mais non séchés ni fumés et poissons en saumure, autres que les abats de poissons comestibles :										
0305.61.00		- - Harengs (Clupea harengus, Clupea pallasii)			12				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.62.00		- - Morues (Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus)			12				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.64.00		- - Tilapias (Oreochromis spp.), siluridés (Pangasius spp., Silurus spp., Clarias spp., Ictalurus spp.), carpes (Cyprinus spp., Carassius spp., Ctenopharyngodon idellus, Hypophthalmichthys spp., Cirrhinus spp., Mylopharyngodon piceus, Catla catla, Labeo spp., Osteochilus hasselti, Leptobarbus hoeveni, Megalobrama spp.), anguilles (Anguilla spp.), perches du Nil (Lates niloticus) et poissons tête de serpent (Channa spp.)			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
0305.69.00		-- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.7		- Nageoires, têtes, queues, vessies natatoires et autres abats de poissons comestibles :										
0305.71.00		-- Ailerons de requins			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.72		-- Têtes, queues et vessies natatoires de poissons										
0305.72.1		--- Fumés										
0305.72.11		---- Saumons du Pacifique, de l'Atlantique ou du Danube			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.72.12		---- Harengs (<i>Clupea harengus</i> , <i>Clupea pallasii</i>)			12				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.72.19		---- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.72.2		--- Séchés, même salés mais non fumés										
0305.72.21		---- Morues (<i>Gadus morhua</i> , <i>Gadus ogac</i> , <i>Gadus macrocephalus</i>)			12				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.72.29		---- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.72.3		--- Salés mais non séchés ni fumés et poissons en saumure										
0305.72.31		---- Harengs (<i>Clupea harengus</i> , <i>Clupea pallasii</i>)			12				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.72.32		---- Morues (<i>Gadus morhua</i> , <i>Gadus ogac</i> , <i>Gadus macrocephalus</i>)			12				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.72.39		---- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.79		-- Autres										
0305.79.1		--- Fumés										
0305.79.11		---- Saumons du Pacifique, de l'Atlantique ou du Danube			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.79.12		---- Harengs (<i>Clupea harengus</i> , <i>Clupea pallasii</i>)			12				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.79.19		---- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.79.2		--- Séchés, même salés mais non fumés										

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
0305.79.21		--- Morues (Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus)			12				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.79.29		--- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.79.3		--- Salés mais non séchés ni fumés et poissons en saumure										
0305.79.31		--- Harengs (Clupea harengus, Clupea pallasii)			12				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.79.32		--- Morues (Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus)			12				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
0305.79.39		--- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
1604		Préparations et conserves de poissons; caviar et ses succédanés préparés à partir d'œufs de poisson.										
1604.1		- Poissons entiers ou en morceaux, à l'exclusion des poissons hachés :										
1604.13.00		- - Sardines, sardinelles et sprats ou esprots			7				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
1604.14.00		- - Thons, listaos et bonites (Sarda spp.)			7				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
1604.15.00		- - Maquereaux			7				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
1604.17.00		- - Anguilles			7				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
1604.18.00		- - Ailerons de requins			7				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
1604.19.00		- - Autres			7				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/1311	
2939		Alcaloïdes, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés.										
2939.1		- Alcaloïdes de l'opium et leurs dérivés; sels de ces produits :										

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
2939.11		-- Concentrés de paille de pavot; buprénorphine (DCI), codéine, dihydrocodéine (DCI), éthylmorphine, étorphine (DCI), héroïne, hydrocodone (DCI), hydromorphone (DCI), morphine, nicomorphine (DCI), oxycodone (DCI), oxymorphone (DCI), pholcodine (DCI), thébacone (DCI) et thébaïne; sels de ces produits										
2939.11.10		--- Concentrés de paille de pavot contenant en poids pas moins de 50% d'alkaloïdes			15					0	UR/94, WT/Let/778, WT/Let/961, WT/Let/1311	
4011		Pneumatiques neufs, en caoutchouc.										
4011.10.00		- Des types utilisés pour les voitures de tourisme (y compris les voitures du type «break» et les voitures de course)			5				CAN(25)	25	G/47, CRM3/67, UR/94, WT/Let/526, WT/Let/778	
4011.20.00		- Des types utilisés pour autobus ou camions			5				CAN(25)	25	G/47, CRM3/67, UR/94, WT/Let/526, WT/Let/778	
4011.30.00		- Des types utilisés pour véhicules aériens			5				CAN(25)	25	G/47, CRM3/67, UR/94, WT/Let/526, WT/Let/778	
4011.40.00		- Des types utilisés pour motocycles			5				CAN(25)	25	G/47, CRM3/67, UR/94, WT/Let/526, WT/Let/778	
4011.50.00		- Des types utilisés pour bicyclettes			5				CAN(25)	25	G/47, CRM3/67, UR/94, WT/Let/526, WT/Let/778	
4011.70.00		- Des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers			5				CAN(25)	25	G/47, CRM3/67, UR/94, WT/Let/526, WT/Let/778	
4011.80.00		- Des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil, de travaux miniers et de manutention industrielle			5				CAN(25)	25	G/47, CRM3/67, UR/94, WT/Let/526, WT/Let/778	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
4011.90.00		- Autres			5				CAN(25)	25	G/47, CRM3/67, UR/94, WT/Let/526, WT/Let/778	
8424		Appareils mécaniques (même à main) à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre; extincteurs, même chargés; pistolets aéroglyphes et appareils similaires; machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires.										
8424.10.00		- Extincteurs, même chargés			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/778, WT/Let/961	
8424.20.00		- Pistolets aéroglyphes et appareils similaires			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/778, WT/Let/961	
8424.30		- Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires										
8424.30.10		- - À moteur électrique incorporé, pour emploi à la main			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/778, WT/Let/961	
8424.30.90		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/778, WT/Let/961	
8424.4		- Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture :										
8424.41.00		- - Pulvérisateurs portables			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/778, WT/Let/961	
8424.49.00		- - Autres			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/778, WT/Let/961	
8424.8		- Autres appareils :										
8424.82.00		- - Pour l'agriculture ou l'horticulture			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/778, WT/Let/961	
8424.89.00		- - Autres			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/778, WT/Let/961	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8424.90		- Parties										
8424.90.10		- - D'outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/778, WT/Let/961	
8424.90.20		- - Parties pour extincteurs et pistolets aéroglyphes			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/778, WT/Let/961	
8424.90.30		- - Parties pour les autres appareils du n° 8424 pour les machines et appareils pour l'agriculture			0				CAN	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/778, WT/Let/961	
8424.90.40		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/778, WT/Let/961	
8431		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 84.25 à 84.30.										
8431.10.00		- De machines ou appareils du n° 84.25			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	
8431.20.00		- De machines ou appareils du n° 84.27			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	
8431.3		- De machines ou appareils du n° 84.28 :										
8431.31.00		- - D'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques			5				USA	0	T/51, CRM3/67, G/79/S, WT/Let/961	
8431.39.00		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67, G/79/S, WT/Let/961	
8431.4		- De machines ou appareils des n°s 84.26, 84.29 ou 84.30 :										
8431.41.00		- - Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	
8431.42.00		- - Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers)			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	
8431.43.00		- - Parties de machines de sondage ou de forage des n°s 8430.41 ou 8430.49			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	
8431.49.00		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8432		Machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport.										
8432.10.00		- Charrues			0				CAN	0	G/47, CRM3/67	
8432.80.00		- Autres machines, appareils et engins			0				CAN	0	G/47, CRM3/67	
8456		Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons, par ultra-sons, par électro-érosion, par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma; machines à découper par jet d'eau.										
8456.50.00		- Machines à découper par jet d'eau			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961, WT/Let/1311	
8459		Machines (y compris les unités d'usinage à glissières) à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière, autres que les tours (y compris les centres de tournage) du n° 84.58.										
8459.2		- Autres machines à percer :										
8459.21.00		- - A commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8459.29.00		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8459.3		- Autres aléseuses-fraiseuses :										
8459.31.00		- - A commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8459.39.00		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8459.4		- Autres machines à aléser :										
8459.41.00		- - A commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8459.49.00		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8459.5		- Machines à fraiser, à console :										
8459.51.00		- - A commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8459.59.00		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8459.6		- Autres machines à fraiser :										
8459.61.00		- - A commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8459.69.00		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8460		Machines à ébarber, affûter, meuler, rectifier, roder, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, travaillant des métaux ou des cermets à l'aide de meules, d'abrasifs ou de produits de polissage, autres que les machines à tailler ou à finir les engrenages du n° 84.61.										
8460.1		- Machines à rectifier les surfaces planes :										
8460.12.00		- - A commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8460.19.00		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8460.2		- Autres machines à rectifier :										
8460.22.00		- - Machines à rectifier sans centre, à commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8460.23.00		- - Autres machines à rectifier les surfaces cylindriques, à commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8460.24.00		- - Autres, à commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8460.29.00		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8460.3		- Machines à affûter :										
8460.31.00		- - A commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8460.39.00		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8460.90.00		- Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8465		Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires.										
8465.10.00		- Machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	
8465.20.00		- Centres d'usinage			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	
8465.9		- Autres :										
8465.91.00		- - Machines à scier			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	
8465.92.00		- - Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	
8465.93.00		- - Machines à meuler, à poncer ou à polir			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8465.94.00		-- Machines à cintrer ou à assembler			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	
8465.95.00		-- Machines à percer ou à mortaiser			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	
8465.96.00		-- Machines à fendre, à trancher ou à dérouler			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	
8465.99.00		-- Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/961	
8472		Autres machines et appareils de bureau (duplicateurs hectographiques ou à stencils, machines à imprimer les adresses, distributeurs automatiques de billets de banque, machines à trier, à compter ou à encartoucher les pièces de monnaie, appareils à tailler les crayons, appareils à perforer ou àagrafer, par exemple).										
8472.10.00		- Duplicateurs			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8472.30.00		- Machines pour le triage, le pliage, la mise sous enveloppe ou sous bande du courrier, machines à ouvrir, fermer ou sceller la correspondance et machines à apposer ou à oblitérer les timbres			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8472.90.00		- Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8473		Parties et accessoires (autres que les coffrets, housses et similaires) reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines ou appareils des n°s 84.70 à 84.72.										
8473.2		- Parties et accessoires des machines du n° 84.70 :										
8473.21.00		-- Des machines à calculer électroniques des n°s 8470.10, 8470.21 ou 8470.29			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8473.29.00		-- Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8473.30.00		- Parties et accessoires des machines du n° 84.71			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8473.40.00		- Parties et accessoires des machines du n° 84.72			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8473.50.00		- Parties et accessoires qui peuvent être utilisés indifféremment avec les machines ou appareils de plusieurs des n°s 84.70 à 84.72			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8487		Parties de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent Chapitre, ne comportant pas de connexions électriques, de parties isolées électriquement, de bobinages, de contacts ni d'autres caractéristiques électriques.										
8487.10.00		- Hélices pour bateaux et leurs pales			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8487.90.00		- Autres			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8528		Moniteurs et projecteurs, n'incorporant pas d'appareils de réception de télévision; appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images.										
8528.4		- Moniteurs à tube cathodique :										
8528.42		- - Aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 84.71 et conçus pour être utilisés avec celle-ci										
8528.42.10		- - - Des types utilisés exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information du n° 84.71			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8528.42.90		- - - Autres			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8528.49.00		- - Autres			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8528.5		- Autres moniteurs :										

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8528.52		-- Aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 84.71 et conçus pour être utilisés avec celle-ci										
8528.52.10		--- Des types utilisés exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information du n° 84.71			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8528.52.90		--- Autres			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8528.59.00		-- Autres			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8528.6		- Projecteurs :										
8528.62		-- Aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 84.71 et conçus pour être utilisés avec celle-ci										
8528.62.10		--- Des types utilisés exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information du n° 84.71			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8528.62.90		--- Autres			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8528.69.00		-- Autres			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8528.7		- Appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images :										
8528.71.00		-- Non conçus pour incorporer un dispositif d'affichage ou un écran vidéo			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8528.72.00		-- Autres, en couleurs			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8528.73.00		-- Autres, en monochromes			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8529		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n°s 85.25 à 85.28.										
8529.10.00		- Antennes et réflecteurs d'antennes de tous types; parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec ces articles			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/961	
8529.90		- Autres										
8529.90.10		- - Parties et accessoires des machines du n° 84.71			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8529.90.90		- - Autres			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/961	
8539		Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge, y compris les articles dits «phares et projecteurs scellés» et les lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc; lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED).										
8539.10.00		- Articles dits «phares et projecteurs scellés»			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693	
8539.2		- Autres lampes et tubes à incandescence, à l'exclusion de ceux à rayons ultraviolets ou infrarouges :										
8539.21.00		- - Halogènes, au tungstène			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693	
8539.22.00		- - Autres, d'une puissance n'excédant pas 200 W et d'une tension excédant 100 V			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693	
8539.29.00		- - Autres			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693	
8539.3		- Lampes et tubes à décharge, autres qu'à rayons ultraviolets :										
8539.31.00		- - Fluorescents, à cathode chaude			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693	
8539.32.00		- - Lampes à vapeur de mercure ou de sodium; lampes à halogénure métallique			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693	
8539.39.00		- - Autres			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693	
8539.4		- Lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc :										

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8539.41.00		-- Lampes à arc			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693	
8539.49.00		-- Autres			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693	
8539.50.00		- Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8542		Circuits intégrés électroniques.										
8542.3		- Circuits intégrés électroniques :										
8542.31.00		-- Processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/778, WT/Let/961	
8542.32.00		-- Mémoires			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/778, WT/Let/961	
8542.33.00		-- Amplificateurs			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/778, WT/Let/961	
8542.39.00		-- Autres			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/778, WT/Let/961	
8542.90.00		- Parties			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/778, WT/Let/961	
8543		Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.										
8543.10.00		- Accélérateurs de particules			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8543.20.00		- Générateurs de signaux			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8543.30.00		- Machines et appareils de galvanoplastie, électrolyse ou électrophorèse			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8543.70.00		- Autres machines et appareils			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/961	
8543.90.00		- Parties			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/693, WT/Let/778, WT/Let/961	
8701		Tracteurs (à l'exclusion des chariots-tracteurs du n° 87.09).										
8701.10.00		- Tracteurs à essieu simple			0				CAN	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	
8701.20		- Tracteurs routiers pour semi-remorques										
8701.20.00	Ex01	-- D'une puissance de 110 kw et plus et d'un poids supérieur à 4 tonnes			5				USA	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	
8701.20.00	Ex02	-- Autres tracteurs routiers pour semi-remorques			15				USA	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	
8701.30		- Tracteurs à chenilles										
8701.30.00	Ex01	-- D'une puissance égale à 110 kw et plus et d'un poids supérieur à 9 tonnes			5				USA	0	G/47, CRM3/67	
8701.30.00	Ex02	-- Autres tracteurs à chenilles			15				USA	0	G/47, CRM3/67	
8701.9		- Autres, d'une puissance de moteur :										
8701.91		-- N'excédant pas 18 kW										
8701.91.10		--- Autres tracteurs pour l'agriculture			10				USA(25)	25	G/47, CRM3/67, UR/94, WT/Let/526	
8701.91.90		--- Autres tracteurs autres que pour l'agriculture			5				USA(10)	25	G/47, G/79/S, UR/94, WT/Let/526	
8701.92		-- Excédant 18 kW mais n'excédant pas 37 kW										
8701.92.10		--- Autres tracteurs pour l'agriculture			10				USA(25)	25	G/47, CRM3/67, UR/94, WT/Let/526	
8701.92.90		--- Autres tracteurs autres que pour l'agriculture			5				USA(10)	25	G/47, G/79/S, UR/94, WT/Let/526	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8701.93		-- Excédant 37 kW mais n'excédant pas 75 kW										
8701.93.1		--- Autres tracteurs pour l'agriculture										
8701.93.11		---- D'une puissance inférieure à 55 Kw exclus			10				USA(25)	25	G/47, CRM3/67, UR/94, WT/Let/526	
8701.93.12		---- D'une puissance de 55 Kw et plus, d'un poids de 4 tonnes et moins			15				USA	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	
8701.93.13		---- D'une puissance de 55 Kw et plus, d'un poids supérieur à 4 tonnes			5				USA	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	
8701.93.9		--- Autres tracteurs autres que pour l'agriculture										
8701.93.91		---- D'une puissance inférieure à 66 Kw			5				USA(10)	25	G/47, G/79/S, UR/94, WT/Let/526	
8701.93.99		---- D'une puissance de 66 Kw inclus et plus			15				USA	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	
8701.94		-- Excédant 75 kW mais n'excédant pas 130 kW										
8701.94.1		--- Autres tracteurs pour l'agriculture										
8701.94.11		---- D'un poids de 4 tonnes et moins			15				USA	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	
8701.94.19		---- D'un poids supérieur à 4 tonnes			5				USA	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	
8701.94.9		--- Autres tracteurs autres que pour l'agriculture										
8701.94.91		---- D'une puissance de 66 Kw inclus à 110 Kw exclus			15				USA	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	
8701.94.92		---- D'une puissance de 110 Kw inclus et plus, d'un poids de 4 tonnes et moins			15				USA	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	
8701.94.99		---- D'une puissance de 110 Kw inclus et plus, d'un poids de plus de 4 tonnes			15				USA	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	
8701.95		-- Excédant 130 kW										
8701.95.1		--- Autres tracteurs pour l'agriculture										
8701.95.11		---- D'un poids de 4 tonnes et moins			15				USA	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	
8701.95.19		---- D'un poids supérieur à 4 tonnes			5				USA	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	
8701.95.9		--- Autres tracteurs autres que pour l'agriculture										
8701.95.91		---- D'un poids de 4 tonnes et moins			15				USA	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8701.95.99		- - - D'un poids de plus de 4 tonnes			15				USA	25	G/47, CRM3/67, WT/Let/526	
8702		Véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, chauffeur inclus.										
8702.10.00		- Uniquement à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel)			25				USA	0	G/47, CRM3/67	
8702.20.00		- Equipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique			25				USA	0	G/47, CRM3/67	
8702.30.00		- Equipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique			25				USA	0	G/47, CRM3/67	
8702.40.00		- Uniquement à moteur électrique pour la propulsion			25				USA	0	G/47, CRM3/67	
8702.90.00		- Autres			25				USA	0	G/47, CRM3/67	
8703		Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course.										
8703.3		- Autres véhicules, uniquement à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) :										
8703.31.00		- - D'une cylindrée n'excédant pas 1.500 cm ³			25				USA	0	G/47, CRM3/67	
8703.32.00		- - D'une cylindrée excédant 1.500 cm ³ mais n'excédant pas 2.500 cm ³			25				USA	0	G/47, CRM3/67	
8703.33.00		- - D'une cylindrée excédant 2.500 cm ³			25				USA	0	G/47, CRM3/67	
8703.40		- Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, autres que ceux pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique										
8703.40.90		- - Autres			25				USA	0	G/47, CRM3/67	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8703.50.00		- Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, autres que ceux pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique			25				USA	0	G/47, CRM3/67	
8703.60		- Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique										
8703.60.90		- - Autres			25				USA	0	G/47, CRM3/67	
8703.70.00		- Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique			25				USA	0	G/47, CRM3/67	
8703.80.00		- Autres véhicules, équipés uniquement d'un moteur électrique pour la propulsion			25				USA	0	G/47, CRM3/67	
8703.90.00		- Autres			25				USA	0	G/47, CRM3/67	
8711		Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars.										
8711.10.00		- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm ³			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
8711.20.00		- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³			5				USA	0	T/51, CRM3/67	
9620.00		Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires.										
9620.00.10		- Des types destinés aux machines du Chapitre 84			5				USA	0	T/51, CRM3/67, G/79/S, WT/Let/693, WT/Let/961	
9620.00.20		- Exclusivement ou principalement destinés aux appareils d'enregistrement ou de reproduction du son ou vidéophoniques			7				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/961	